

Le 10 octobre 2019

Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et juridiques, et chef de la
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

PAR COURRIEL



Objet : Demande d'accès à l'information C-6899

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 10 septembre 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

«... j'aimerais obtenir tous les documents ou tableaux résumés me permettant de connaître :

1-les coûts annuels associés à la relève des compteurs non-communicants depuis les 5 dernières années (salaires, avantages sociaux, équipements, etc.);

2-la somme annuelle des frais de relève facturés aux clients d'Hydro Québec qui ont des compteurs non-communicants depuis les 5 dernières années. » (sic)

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après un tableau des coûts annuels de relève et des frais de relève, facturés aux clients pour les années 2015 à 2018, les données n'étant pas disponibles pour l'année 2019.

	En millions de \$					
	2019	2018	2017	2016	2015	Total
Coûts annuels de relève	n. d.	4,4	3,9	3,7	3,1	15,1
Frais de relève facturés aux clients	n. d.	2,6	3,6	4,5	2,6	13,3

Nous vous informons que pour l'année 2016, l'écart est dû au délai dans le début de la facturation lors de l'installation des compteurs non-communicants. En effet, le plus gros volume d'installation s'est déroulé en 2015, ce qui a eu un impact sur le début de la facturation en 2016. Globalement, depuis le début de la facturation, les coûts sont supérieurs aux revenus.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon